



## Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite

Procès-verbal de la séance extraordinaire  
du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite  
tenue le vendredi 15 février 2019 à 16h30  
à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville  
située au 540, rue Notre-Dame à Saint-Tite

Sont présents : Mme Marie-Ève Tremblay mairesse suppléante  
Mme Marie-Andrée Trudel conseillère municipale  
M. Gilles Damphousse conseiller municipal  
M. Gaétan Tessier conseiller municipal  
Me Julie Marchand greffière

Sont absents : Mme Annie Pronovost mairesse  
Mme Martine St-Amant conseillère municipale  
Mme Sonia Richard conseillère municipale  
M. Mario Boucher directeur général par intérim

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Mme Marie-Ève Tremblay, mairesse suppléante.

2019-02-76

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller,  
appuyé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère,  
et résolu que la séance soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité

2019-02-77

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Gilles Damphousse, conseiller,  
appuyé par M. Gaétan Tessier, conseiller,  
et résolu de dispenser la greffière de la lecture de l'ordre du jour tel que reçu par les  
membres du conseil municipal avant la présente séance ainsi que de l'adopter tel que  
présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du règlement numéro 460-2019 modifiant le règlement numéro 436-2018 décrétant une dépense de 2 896 260 \$ et un emprunt du même montant pour le projet de mise aux normes et d'accessibilité universelle de l'aréna;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité



## Procès-verbal du conseil municipal de la Ville de Saint-Tite

2019-02-78

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 460-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 436-2018 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 896 260 \$ ET UN EMPRUNT DU MÊME MONTANT POUR LE PROJET DE MISE AUX NORMES ET D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE DE L'ARÉNA

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement numéro 460-2019 modifiant le règlement numéro 436-2018 décrétant une dépense de 2 896 260 \$ et un emprunt du même montant pour le projet de mise aux normes et d'accessibilité universelle de l'aréna a été donné à la séance ordinaire du 12 février 2019 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gilles Damphousse, conseiller, appuyé par Mme Marie-Andrée Trudel, conseillère, et résolu :

QUE soit adopté le règlement numéro 460-2019 modifiant le règlement numéro 436-2018 décrétant une dépense de 2 896 260 \$ et un emprunt du même montant pour le projet de mise aux normes et d'accessibilité universelle de l'aréna.

Adoptée à l'unanimité

### PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-02-79

### LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gaétan Tessier, conseiller, appuyé par M. Gilles Damphousse, conseiller, et résolu que la séance soit levée à 16 heures 44.

Adoptée à l'unanimité

  
Me Julie Marchand, greffière

  
Annie Pronovost, mairesse